

Inscription aux tests de sélection d'entrée en formation « animateur d'équitation »

Cochez une date :

- ☐ Le 17 avril 2026
☐ Le 5 juin 2026
☐ Le 9 juillet 2026

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

ADRESSE :

.....
.....

TEL :

MAIL.....@.....

Les conditions d'admission (documents à nous transmettre) :

- ☐ Être titulaire du galop 5 d'équitation (pour prétendre à un parcours en un an)
☐ Être titulaire d'une licence fédérale de pratiquant valide
☐ Posséder un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'équitation à jour
☐ Être titulaire d'une attestation de secourisme valide (PSC1 ou équivalent)

L'inscription aux tests se fera après réception de ce document dûment complété et des pièces ci-dessus.

Dès réception de la fiche d'inscription vous recevrez une convocation avec les modalités de sélection.

Le diplôme se prépare uniquement en apprentissage, l'inscription définitive se fera après validation des tests de sélection et la signature du contrat d'apprentissage.

La fiche est à retourner par mail à cfppa.peronne@educagri.fr ou par courrier :

**CFPPA de la Haute Somme
10 rue du Quinconce 80200 Péronne.
Coordonnées téléphoniques : 03.22.84.01.77**